

La Provisseure
A
Madame, Monsieur
Parents d'élèves

Marseille, le 12 Septembre 2023

Objet : Elections des parents d'élèves au Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

La vie de la communauté éducative a besoin de la participation de tous pour pouvoir évoluer en tenant compte des points de vue de chacun. Je vous engage vivement à être candidat à l'élection des **représentants des parents au Conseil d'Administration** (4 séances par an).



La proviseure
Leïla BEN KADER

Service
administratif

Référence
LBK/VD

Dossier suivi par
Valérie DANIEL
Téléphone
04 91 18 10 06
Fax
04 91 18 10 14
Mél.
ce.0130057s
@ac-aix-marseille.fr

173, Bd de St Loup
13011 MARSEILLE

1° REPRESENTATION DES PARENTS D'ELEVES :

Chaque parent d'un enfant, quelle que soit sa situation matrimoniale, est électeur et éligible, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale. Les deux parents, étant électeurs, peuvent donc être candidats (sur la même liste ou sur des listes différentes).

Les représentants des parents d'élèves sont élus à la représentation proportionnelle, au scrutin de liste, sans rature ni panachage, et au plus fort reste.

Si vous désirez candidater contacter Mme Daniel au secrétariat de direction
avant le LUNDI 2 OCTOBRE 2023.

2° MODALITE DU VOTE :

Les élections auront lieu le
VENDREDI 13 OCTOBRE 2023

Vote uniquement par voie électronique

Les instructions de vote vous seront communiquées ultérieurement, merci de veiller à nous communiquer vos coordonnées et consulter l'ENT (ATRIUM PRONOTE) de l'établissement régulièrement

3° DEPOUILLEMENT : Il aura lieu dès la fermeture du bureau de vote en présence des membres du bureau.

4° RESULTATS DU VOTE : Ils seront consignés dans un procès verbal Une copie sera affichée dans l'Etablissement dès que les résultats seront connus.

La Provisseure,
Leïla BEN KADER

